

SPORT POUR TOUS EN QUEYRAS - Inscriptions 2021 - 2022

Attention, jusqu'à nouvel ordre le pass'sanitaire sera réclamé à tous nos usagers adultes pour chaque activité. Il sera demandé à l'inscription pour ce qui est des pass'vaccinaux et à l'accueil de l'association avant le cours choisi.

Nom : _____ Prénom : _____

Nom et prénom du responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

| ACTIVITES | TARIFS | SEANCES | CHOIX |
|-------------------------|-------------------------|--|-------|
| Stretching | 210 € (7 € la séance)* | 1 séance 1 h / Semaine sur 30 séances | |
| Gym pour enfants | 210 € (7 € la séance)* | 1 séance 1 h / Semaine sur 30 séances | |
| Pilates | 210 € (7 € la séance)* | 1 séance 1 h / Semaine sur 30 séances | |
| Renforcement musculaire | 210 € (7 € la séance)* | 1 séance 1 h / Semaine sur 30 séances | |
| Bébés nageurs | 130 € (10 € la séance)* | 1 séance 45 mn / Semaine sur 13 séances) | |
| Aquagym | 130 € (10 € la séance)* | 1 séance 45 mn / Semaine sur 13 séances) | |

A la piscine de la Ferme de l'Izoard à Arvieux et à la salle polyvalente d'Aiguilles

Réduction de 5 % sur la deuxième activité la moins onéreuse..

(Le règlement est à adresser à l'ordre de l'ACSSQ, chèques, virements ou espèces).

Possibilité de régler en plusieurs

Rappel : les adhésions 2021 et 2022 de 12 € chacune sont obligatoires

Principes de fonctionnement Matériels

Pour les activités, il est souhaitable de venir avec une tenue de sport adaptée et des chaussures réservées à l'activité pour préserver la propreté de la salle d'activité et prévoir une bouteille d'eau pour s'hydrater.

Pour les activités Stretching, Pilates et Renforcement musculaire : une paire de chaussette, un tapis de gym et un vêtement chaud qui permettra de terminer la séance en chaleur.

Maintien des cours ou remboursement

Nous informons qu'au-delà de 2 cours annulés, du fait de l'absence de l'éducateur, proposera des modalités de remplacement de séances qui pourra être programmé sur un autre jours de la semaine. Les cours ne seront déduits ou remboursés aux usagers que sur présentation d'un certificat médical.